

# BUREAU

**Séance du 7 avril 2022**

**Délibération BU\_20220407\_003**

**Marché de fourniture de matériels pour VSAV passé avec l'entreprise DUMONT SECURITE- avenant n°1**

**VOTE : Adopté par 5 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)**

**0 membre(s) étant absent(s)**

## **LE BUREAU**

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du 10 septembre 2021 relative à la délégation du conseil d'administration au bureau ;

Vu le marché n°2020-12-25 relatif à la fourniture de matériel pour VSAV passé avec l'entreprise DUMONT SECURITE ;

Vu le projet d'avenant n°1 ci-annexé ;

Considérant que la crise sanitaire liée à la COVID 19 entraîne une hausse importante des coûts des matières premières et de transport ;

Considérant l'interdiction de la vente à perte ;

### **DECIDE :**

**Article unique.** L'avenant n°1, ci-annexé, au marché n°2020-12-25 relatif à la fourniture de matériels pour VSAV, passé avec l'entreprise DUMONT SECURITE est approuvé et Monsieur le président du conseil d'administration est autorisé à le signer.

**Marc FLEURET**